- COMMUNE DE SOUMENSAC -

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24 août 2026

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : **11**
Nombre de membres en exercice : **11**
Date de convocation du Conseil Municipal : **19/08/2026**
Date d'affichage de la convocation : **19/08/2026**

L'an deux mille vingt-six,
Et le 24 août,

À 21 h 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur PATISSOU Bernard, Maire.

Présent(e)s : Mmes **MAURY- BOUET** Annie. **CHATEAUNEUF** Béatrice. **VAN DE VEN** Adrienne. **FRAMARIN** Valérie. **NAUDON** Lucile.

Mrs **PATISSOU** Bernard. **LESPINE** Roland. **GATEL** Alain. **DELAGE** Olivier. **SIMEON** Lionel.

Absent(s) excusé(s) : M. **QUIEVY** Quentin

Pouvoir(s) : NÉANT

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121 7 du Code général des collectivités territoriales.

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Le Conseil Municipal a désigné Mme MAURY-BOUET Annie pour remplir les fonctions de secrétaire.

ORDRES DU JOUR :

- Approbation du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 01/07/2026
- Délibération enfouissement des réseaux aériens de communications électroniques d'ORANGE au « Truchasson »
- Délibération demandes d'aide Région + Europe pour les travaux au Café Associatif
- Étude et présentation de la convention de partenariat entre la commune de Loubès-Bernac et Soumensac pour la future école
- Questions diverses

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET : APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CM DU 24/08/2026

Les membres du conseil municipal n'ont pas de remarques sur le compte-rendu de la séance du 01/07/2026 et approuve celui-ci à l'unanimité des membres présents.

OBJET: DÉLIBÉRATION ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX AÉRIENS DE COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES D'ORANGE AU « TRUCHASSON »

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que pour faire suite à la convention signée entre Territoire d'Énergie de Lot-Et-Garonne et Orange afin de procéder à la réalisation des travaux d'enfouissement des réseaux aériens de télécommunications pour un montant total TTC de 49 860.10 €, le reste à charge de la commune s'élèvera à 38 835.69 € TTC.
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve la délibération.

OBJET: DÉLIBÉRATION DEMANDE D'AIDE RÉGION + EUROPE POUR LES TRAVAUX AU CAFÉ ASSOCIATIF

M. le Maire informe son Conseil Municipal que le montant total des devis pour les travaux au Café Associatif s'élève à 48 198.00 € HT.

Il indique que la commune pourrait prétendre à des aides de la Région et de l'Europe jusqu'à hauteur de 80 % du montant HT, et qu'il y a lieu de constituer un dossier.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide la délibération de demande d'aides aux services concernés.

OBJET: ÉTUDE ET PRÉSENTATION DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA COMMUNE DE LOUBÈS-BERNAC ET SOUMENSAC

Pour faire suite à la précédente réunion du conseil ou une ébauche de la convention avait été soumise par la commune de Loubès-Bernac, le conseil municipal avait proposé des amendements.

Le Maire de Loubès-Bernac a pris en compte certains d'entre eux, le comité de suivi des deux communes se rencontrera

OBJET : QUESTIONS DIVERSES

Mise en place de la déviation pour le décanteur du petit Lac de Lescourroux à partir du 25/08/2026.

La séance est levée à 22 h 30.

Le Maire,
M. Bernard PATISSOU.

